

Motion de Mmes Virginie Keller Lopez, Michèle Künzler, Isabel Nerny, MM. Tristan Cerf et Alain Marquet: «Sauvegardons le logement social de la Gérance immobilière de la Ville de Genève».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la
séance du 24 mai 2000)

MOTION

Considérant:

- que la Gérance immobilière municipale (GIM) doit maintenir ses efforts en matière de logement social en ville de Genève;
- l'importance de garantir et de développer la mixité sociale dans les immeubles gérés par la GIM,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à veiller à ce que les logements actuellement soumis aux règlements du logement social de la GIM restent soumis aux règlements;
- à présenter au Conseil municipal la liste des logements de la GIM qui sont en loyer libre, ainsi que les critères qui président à cette classification ou au changement de classification et les dates de changement de classification.